



COMITÉ SYNDICAL
DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

<i>Délibération n°</i>	<i>Objet de la délibération</i>	<i>Vote</i>
2023-73	<i>Nomination du secrétaire de séance</i>	<i>Unanimité</i>
2023-74	<i>Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du lundi 26 juin 2023</i>	<i>Unanimité</i>
2023-75	<i>Adoption de la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)</i>	<i>Unanimité</i>
2023-76	<i>Adoption de la décision modificative n° 1 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales - GÉMAPI</i>	<i>Unanimité</i>
2023-77	<i>Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées</i>	<i>Unanimité</i>
2023-78	<i>Signature de l'avenant n° 2 avec l'entreprise ENGIE portant sur le contrat d'achat de biométhane produit par des installations, prévues par la réglementation relative à l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz naturel (Convention n° 2019-06-43)</i>	<i>Unanimité</i>
2023-79	<i>Signature de l'avenant n° 4 avec l'entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION portant sur la mission de Contrôle Technique pour l'extension et la mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées de BONNEUIL-EN-FRANCE</i>	<i>Unanimité</i>
2023-80	<i>Signature de l'avenant n° 3 avec l'entreprise BTP CONSULTANTS portant sur la mission de Coordination SPS dans le cadre des travaux d'extension et de mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées de BONNEUIL-EN-FRANCE</i>	<i>Unanimité</i>
2023-81	<i>Signature de l'avenant n° 5 avec le CABINET MERLIN portant sur la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension et la mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées de BONNEUIL-EN-FRANCE (Marché n° 13-12-12)</i>	<i>Unanimité</i>
2023-82	<i>Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue Montfleury sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° SARC 149)</i>	<i>Unanimité</i>

2023-83	<i>Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant le marché public portant sur les Missions de coordination SPS en catégories II et III (Marché n° 11-23-60)</i>	Unanimité
2023-84	<i>Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise FAYOLLE ET FILS portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue de Bellevue sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° SARC 117)</i>	Unanimité
2023-85	<i>Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise FAYOLLE ET FILS portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avenue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de DOMONT (Opération n° 468B)</i>	Unanimité
2023-86	<i>Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise BARRIQUAND portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées communaux collectant les eaux de la rue Jean-François Chalgrin sur le territoire de la commune de GARGES-LÈS-GONESSE (Opération n° GARG 178)</i>	Unanimité
2023-87	<i>Signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise VOTP portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux communaux d'eaux usées des avenues Pascal, Pasteur et Voltaire sur la commune de LE THILLAY (Opération n° 612LETHI 101B)</i>	Unanimité
2023-88	<i>Signature de la convention avec la commune de MOISSELLES portant sur l'installation d'une caméra de vidéosurveillance au bassin de l'Orme du Ramoneur sur le territoire de la commune de MOISSELLES (Convention n° 2023-03-05)</i>	Unanimité
2023-89	<i>Renouvellement de la CLE du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer</i>	Unanimité
2023-90	<i>Signature de la convention de Maîtrise d'Ouvrage Mandatée avec la commune de BAILLET-EN-FRANCE portant sur les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Néflier sur le territoire de la commune de BAILLET-EN-FRANCE (Opération n° OP42MOM111)</i>	Unanimité
2023-91	<i>Signature de la convention avec la commune de BAILLET-EN-FRANCE portant sur le référé préventif pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Néflier sur le territoire de la commune de BAILLET-EN-FRANCE (Opération n° OP42MOM111)</i>	Unanimité
2023-92	<i>Signature d'un protocole d'accord transactionnel n° 2023-07-28 avec les consorts A. dans le cadre de l'opération n° LOUV105</i>	Unanimité
2023-93	<i>Signature des conventions d'occupation temporaire relatives au passage de canalisations sur des parcelles appartenant à la SNCF</i>	Unanimité

2023-94	<i>Étude pour la mise en place d'une boucle de production / transport /distribution d'hydrogène entre Sarcelles et Bonneuil-en-France - Approbation de la convention du groupement de commandes entre le SIGEIF, SIGIDURS et le SDEVO (Marché n° 01-23-13)</i>	Unanimité
2023-95	<i>Transfert de la compétence collecte des eaux usées au SIAH des communes de BAILLET-EN-FRANCE, MAREIL-EN-FRANCE, MONTSOULT et VILLAINES-SOUS-BOIS</i>	Unanimité
2023-96	<i>Transfert de la compétence collecte assainissement des eaux pluviales au SIAH des communes de BAILLET-EN-FRANCE, MAREIL-EN-FRANCE, MONTSOULT et VILLAINES-SOUS-BOIS</i>	Unanimité
2023-97	<i>Adoption du principe de fiscalisation pour la compétence eaux pluviales Collecte pour les quatre communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (BAILLET-EN-FRANCE, MAREIL-EN-FRANCE, MONTSOULT, VILLAINES-SOUS-BOIS)</i>	Unanimité
2023-98	<i>Mise à disposition des véhicules de fonctions</i>	Unanimité
2023-99	<i>Mise à jour du tableau des effectifs</i>	Unanimité

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 25 septembre 2023,

Nicole BERGERAT,

Secrétaire de séance.

Benoit JIMENEZ,

Président du Syndicat
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

Le Président du SIAH Croult et Petit Rosne certifie le caractère exécutoire de la présente liste
Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée sur le site internet du SIAH Croult et Petit Rosne le :

La présente liste peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.